

# Des conseils de classe repensés

*Parcours à la carte oblige, la réforme du lycée a fait éclater le groupe classe... Une occasion qu'a saisie l'institut Sainte-Geneviève, à Paris, pour renouveler ses conseils de classe en leur apportant une plus-value éducative. Virginie Leray*



©VIRGINIE LERAY

À l'institut Sainte-Geneviève, les conseils de classe de fin de trimestre, de la 6<sup>e</sup> à T<sup>le</sup>, ont été menés en une semaine.

Xavier Mancel, le chef d'établissement de l'institut Sainte-Geneviève, à Paris (V<sup>e</sup> arr.), a « toujours jugé les conseils de classe chronophages et peu efficaces ». Il a profité de la réforme du lycée pour rénover l'exercice en profondeur. L'éclatement du groupe classe et les nombreuses réunions nécessaires pour rassembler les enseignants intervenant auprès d'un groupe d'élèves ont ainsi permis d'établir une « procédure de suivi et d'accompagnement plus efficiente, notamment pour les élèves qui en ont le plus besoin ».

De plus, les traditionnels rendez-vous de fin de trimestre ont été bouclés, de la 6<sup>e</sup> à la T<sup>le</sup>, en une semaine, sur un format de 55 minutes au lieu d'1 h 45 pendant la journée. Comment ? Les conseils de classe ont été scindés en trois temps, le dernier ayant eu lieu en décembre. Cette procédure a démarré dès le 28 novembre, de 8 h à 8 h 45, sur une plage vacante de l'emploi du temps, par un échange de cinq personnes maximum pour chaque classe : le professeur

principal, les parents correspondants et les élèves délégués. À noter que les 120 élèves de 1<sup>re</sup> se retrouvent répartis en cinq groupes de tronc commun d'environ 25 élèves chacun, dont un enseignant de spécialité est professeur principal. Ces échanges sont consacrés au collectif, à quelques situations personnelles complexes et à des questions d'organisation pédagogique. « Au-delà de la prise de parole des parents correspondants et des élèves délégués, un dialogue a pu s'engager, plus spontané et naturel qu'autrefois », note Clémentine Camus, parent délégué qui se souvient que les élèves ont évoqué une installation en DST qui rognait sur le temps de composition ou encore une difficulté de concentration liée à quelques élèves perturbateurs.

## Un deuxième temps en équipe pédagogique

Ce lieu d'expression ouvert aux lycéens et aux parents est redoublé par au moins deux rendez-vous annuels avec le

directeur pour évoquer des questions périscolaires comme la cantine. En revanche, la suite du processus s'effectue en équipe pédagogique et les représentants des élèves et des parents – avec quelques regrets pour ces derniers – n'assistent plus au tour de table « cas par cas », remplacé par des échanges entre enseignants, lors du remplissage des bulletins en ligne : « La saisie des résultats et appréciations donne lieu à des allers-retours dématérialisés entre le professeur principal et les équipes. Ils permettent d'identifier entre cinq et dix situations d'élèves ayant besoin d'un accompagnement plus spécifique. La seconde réunion trimestrielle est consacrée à rechercher pour eux des solutions concrètes et évaluables », détaille Xavier Mancel. Malgré sa maîtrise parfaite d'Excel, Isabelle Coutandin, professeur principal d'une classe de 3<sup>e</sup>, a mis quatre heures pour préparer une synthèse des appréciations des élèves qui fasse état de ceux dont elle souhaite voir la situation discutée en équipe. « Ces élèves

présentent plusieurs profils : certains ont des lacunes ou ne travaillent pas assez, d'autres des difficultés de comportement, enfin il y a ceux dont les vœux d'orientation de la première fiche navette, émise dès novembre, ne semblent pas pertinents. » Parmi les propositions des enseignants réunis en conclave : des rendez-vous de mise au point avec le directeur, du tutorat entre élèves, des exercices avec consignes spécifiques mais aussi des mises en garde et des sessions de travail programmées pendant les vacances. À chaud, Isabelle Coutandin évalue ces nouveaux conseils de classe : « Le principal inconvénient est de faire porter la responsabilité des appréciations quasi exclusivement sur le professeur principal. En revanche, grâce à ce système, environ 20 % des élèves bénéficient d'un plan d'accompagnement ciblé. Et les restitutions individuelles qui leur sont faites, m'ont confirmé que les propositions de médiation sont très bien accueillies. »

Levier éducatif plus que couperet, le conseil de classe se désacralise : il officialise un suivi des jeunes, dans le quotidien des classes et par des échanges réguliers avec les familles. Parmi les ajustements envisagés : inviter les jeunes en besoin d'accompagnement à la discussion les concernant – une décision suspendue à ce jour pour ne pas dépasser les 55 minutes prévues. Alléger la charge horaire des conseils de classe doit en effet aider les enseignants à travailler davantage en équipe et à raisonner en termes de compétences transversales.

## Une demi-heure hebdomadaire payée

Autre évolution à venir : celle du statut des professeurs principaux dont le surcroît de travail n'est pour l'instant compensé que par une demi-heure hebdomadaire, payée en heure supplémentaire prélevée sur la dotation horaire globale de l'établissement :

« Le comité de suivi de la réforme du lycée, présidé par Pierre Mathiot, préconise de les transformer en "référents" qui suivraient les élèves sur les deux dernières années de lycée, ce qui me semble pertinent. Mais, un référentiel de quatre pages sur leurs missions a été publié en 2018... sans que l'ISOE<sup>(1)</sup> qui rétribue leur investissement n'ait été revalorisée », regrette Xavier Mancel.

(1) Indemnité de suivi et d'orientation des élèves.

## ➤ SAVOIR PLUS

- Webinaire du 5 novembre 2019 du département Éducation du Sgec « Pour des conseils de classe renouvelés » sur : [enseignement-catholique.fr](http://enseignement-catholique.fr)
- Référentiel 2018 des professeurs principaux, circulaire n° 2018-108 sur : [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr)
- Les conseils de classe restent régis par les textes de 1985 et 1990 (décrets n° 85-924 et n° 90-484).



©VIRGINIE LERAY

Réduire la durée des conseils de classe à 55 minutes permet aux enseignants de travailler davantage en équipe.